Mise en situation professionnelle Epreuve d'admission du CRPE

SUJET N°74

Durée : 45 minutes (exposé n'excédant pas 15 minutes suivi de 30 minutes d'entretien)

Thème : Dispositif plus de maîtres que de classes

Références (intitulé précis et dates des décrets, arrêtés, textes, circulaires, ...) :

Texte 1 : Dispositifs « plus de maîtres que de classes » Missions, organisation du service et accompagnement des maîtres. Circulaire n° 2012-201 du 18-12-2012

Texte 2 : Extrait : les 10 repères pour la mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes » EDUSCOL

Texte 3 : Portail de l'académie de Paris, site de la circonscription de la Goutte d' Or : la cointervention

Texte 4 : Rapport de l'inspection générale sur le dispositif plus de maîtres que de classes. Juin 2014

Questions posées au candidat :

En poste dans une école dans laquelle le dispositif « plus de maîtres que de classes » est en place, il s'agit d'examiner comment l'enseignant contribue à l'action de la communauté éducative.

- A partir des documents à disposition, en quoi le dispositif « plus de maîtres que de classes », fait-il sortir de l'exercice solitaire du métier d'enseignant ?
- Quelles sont les modalités les plus efficaces ?
- Quels sont les écueils ?
- En quoi ce dispositif peut il être une réponse à la difficulté scolaire ?